

Ecole primaire

Louis Didier Jouselin

9 classes

Vienne en Val

PROCES VERBALDE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du 5 novembre 2019

Convocation adressée le 12 octobre par le Directeur/Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 5 novembre 2018, à 18H, à l'école louis Didier Jouselin

Secrétaire de séance : Mme Bruneau

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme caumon	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mmes Gaillot, peuch-Gailledrat Réveilliez, Bibard, Bruneau, Ballon ,Montchâtre, Acacio, Bisiaux .	Enseignants
ELUS	
Mme Arrivault Mr semonsut	Adjointe Adjoint
PARENTS D'ELEVES	
Mr Thibaudat Mmes Lafarcinade, Balatin, Ribreau ,Ouf. Mr Vrain	Président Elus titulaire
Mmes , Venon, Schwartz	Elus suppléants

LE DDEN	
Mr Rousseau Mme Pajon	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Mmes Schneider, Boileau, Robichon Mme Geindreau	ATSEM Coordonnatrice service jeunesse

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Coton Mme Biziaux, Mme Eraville Mmes Chatelin, reiley, Machado, Dias Bidoux, Iagarde	IEN Enseignante Parents élus

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme BRUNEAU

Ordre du Jour

Présentation du nouveau conseil d'école et de son rôle. Calendrier des prochains conseils.

Effectifs et répartition.

RASED

Vote du règlement intérieur

Présentation de l'avenant du projet d'école et du projet E3D

Présentation du Plan particulier de mise en sûreté. registre de santé et sécurité

Organisations pédagogiques spécifiques. (Décloisonnements, APC)

Définition de la zone de proximité

Bilan financier coopérative scolaire

Projets et calendriers des manifestations.

Points sur les travaux.

Questions diverses.

1. Présentation du nouveau conseil d'école et de son rôle. Calendrier des prochains conseils.

Le conseil d'école se réunit 3 fois dans l'année scolaire. Il se compose des représentants de la mairie, des parents d'élèves élus, des enseignants de l'école et du RASED, du délégué départemental de l'Education nationale (DDEN). L'Inspecteur de l'éducation nationale est convié à chaque conseil.

Il est présidé par le directeur qui peut inviter toute personne dont la présence lui semble nécessaire.

Le conseil d'école joue un rôle très important dans la vie de l'établissement. Il vote le règlement intérieur. Il adopte le projet d'école. Il donne son avis sur le fonctionnement de l'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil d'école collège.

Enfin, le conseil d'école est l'instance fondamentale pour créer des liens entre parents, équipe enseignante et municipalité pour offrir aux élèves une école bienveillante et exigeante.

Les prochains conseils d'école se dérouleront vendredi 13 mars mars 2020 et lundi 22 juin 2020. juin.

Cette année le taux de participation à l'élection des représentants de parents d'élèves est de 41,69 % contre 53,87% l'an passé. La liste et les coordonnées des parents élus, conduite par Mr Thibaudat est disponible sur le tableau d'affichage. La boîte aux lettres inférieure leur est dédiée.

Pour l'année scolaire prochaine, le conseil d'école consulté ce jour, décide que le vote se fera exclusivement par correspondance.

2. Effectifs et répartitions

7 PS/6 MS/ 12GS soit 25 élèves : Mme Réveilliez

9 PS/ 5 MS/ 11GS soit 25 élèves : Mme Peuch-Gailledrat et Mme Ribot

8PS /5 MS/12 GS soit 25 élèves : Mme Gaillot

CP 20 Mme Bibard

6 CE1/ 13 CE2 soit 19élèves : Mme Bruneau

9 CE1/ 10 CE2 soit 19élèves : Mme Monchâtre

7 CE1/12 CE2 soit 19élèves : Mme Ballon

7 CM1/16CM2 soit 23 élèves : Mme Acacio et Mme Bisiaux

8 CM1/15 CM2 soit 23élèves : Mme Caumon et Mme Eraville

TOTAL198

3. RASED Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

Il se compose d'une Psychologue de l'Éducation Nationale (Mme BROUTÉ Marlène) et de trois enseignantes spécialisées :

- Mme Bennery Emmanuelle
- -Mme Cailliez Delphine
- Mme Moreau Nadège

Pour contacter les membres du réseau vous pouvez téléphoner ou écrire aux coordonnées suivantes



02 38 58 56 96



RASED

École élémentaire M.GENEVOIX

7 rue de l'égalité

45 110 CHÂTEAUNEUF s/ LOIRE

Il est à noter que Mme Emmanuelle Bennery , maitre de soutien , interviendra cette année sur le cycle 2 en lecture..

4. Vote du règlement intérieur.

Le règlement intérieur conforme au règlement départemental est présenté, voté et approuvé à l'unanimité par le conseil d'école. Il définit le fonctionnement de l'école au quotidien et sera soumis à la signature des parents d'élèves. Pour limiter la diffusion papier, quelques exemplaires tourneront dans les classes, il sera mis en ligne sur le site de la mairie et un exemplaire sera visible dans le bureau de la directrice. Le règlement intérieur est soumis à la signature des familles.

5. Présentation de l'avenant du projet d'école et du projet E3D

Le projet d'école court sur quatre ans (2016/2020) et s'articule autour de deux axes :

- comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit, favoriser les projets coopératifs.
- former la personne et le citoyen.

Chaque année un bilan de l'année écoulée est effectué et un avenant est proposé. Cette année, nous poursuivons notre travail sur le lexique et la lecture ainsi que l'amélioration du climat scolaire :

Renforcer les pratiques partenariales.

Favoriser la coéducation

Mettre en place des stratégies d'équipe sur les cycles (analyse des évaluations cp/ce1 pour harmonisation des pratiques)

Travailler à la justice scolaire

Prévenir les violences et le harcèlement

Favoriser la pédagogie de projet

S'engager dans des actions citoyennes

Nous continuons également à nous inscrire dans la démarche d'environnement durable en poursuivant nos actions E3D (jardins en bac, plates-bandes potagères en liberté, gouters sans emballages, recyclage papier, intervention dans le journal d'Eco Vienne) ;

Le conseil d'école adopte l'avenant du projet d'école.

Le projet ENIR débutée l'année dernière vient de voir le jour avec l'installation de 3 vidéos projecteurs interactifs dans les deux classes de cm1/cm2 et une classe de ce1/ce2. Nous remercions la municipalité et l'éducation nationale qui ont financé chacune pour moitié, les 3 VPI et 2 ordinateurs associés, ainsi qu'une imprimante laser. Par ailleurs, la municipalité a financé en totalité l'achat du 3eme ordinateur, les tableaux blancs et l'installation de tout l'ensemble.

6. Présentation du Plan particulier de mise en sûreté.

Un exercice incendie ainsi qu'un exercice attentat intrusion (se cacher) ont eu lieu sur la période 1. Les élèves ont bien répondu à ces deux simulations.

Un travail de diagnostic propre à la réalité du terrain a été entamé avec la brigade de gendarmerie de Jargeau. Un exercice sera effectué en collaboration avec les gendarmes dans l'année.

A ce jour , le registre de santé et sécurité au travail est vierge.

Organisations pédagogiques spécifiques. (Décloisonnements, APC)

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les mardis et jeudis sur le temps du midi durant 35 minutes. Ils sont un des leviers mis à disposition pour aider les élèves en difficulté passagère L'équipe enseignante a décidé de renouveler la thématique à chaque période pour permettre de travailler par petits projets. Ce sont les enseignants qui proposent les élèves et les parents qui donnent leur accord.

Les décloisonnements et échanges de service sont les suivants :

Lundi Décloisonnement	Histoire	14h / 15h	MmeCaumon prend tous les cm1. Mme acacio tous lmes cm2
Mardi Echange de services	Le temps / Anglais	14h 10/ 15h10	Mme Bruneau prend les ce1/ce2 de Mme Ballon : Le temps Mme Ballon prend les ce1/ce2 de Mme Bruneau : anglais.
Jeudi Echange de services	Le vivant/ Le temps	14h10/15h10	Mme Bruneau prend les ce1/ce2 de Mme Monchâtre : Le temps Mme Monchâtre prend les ce1/ce2 de Mme Bruneau : Le vivant
décloisonnement	Arts visuels Espace temps Sciences	14h00 /15h00	MS GS CP de toute l'école sont réunis par niveau ; en période 2 : CP avec Mme REVEILLIEZ GS avec Mme BIBARD ou Mme GAILLOT MS avec Mme GAILLED RAT

--	--	--	--

7. Définition de la zone de proximité

La zone de proximité est définie comme telle : le village bourg et son extension à l'intérieur des panneaux indicatifs de Vienne en Val ainsi que la forêt de Montmasse , le poney club et la station d'épuration.

8. Bilan financier 1^{er} trimestre.

La coopérative scolaire est financée par les dons des parents en début d'année, les ventes de photos et les manifestations diverses ainsi que les subventions en provenance de la mairie. Elle sert à financer des projets de classe et d'école (par exemple : classe de découverte, projet pédagogique avec achat de matériel ou de transport, dons pour des actions de solidarité...) A chaque conseil d'école, un bilan des actions engagées vous sera présenté. Mais, la coopérative scolaire véhicule également des valeurs de coopération et d'entraide auxquelles notre école est attachée. L'OCCE met à disposition des enseignants des moyens pour mener à bien les projets (formation, mallettes de livres, de jeux coopératifs, conseils, subventions).

La coopérative est gérée collectivement par les enseignants avec une commission qui lui est dédiée. Des conseils de coopérative ont lieu régulièrement.

En ce début d'année, la coopérative scolaire présente un solde positif de 9840 euros.

Les familles ont donné 1326 euros en septembre.

Au premier conseil de coopérative, il a été décidé d'attribuer un fond de 100 euros pour chaque classe en élémentaire et 200 euros en maternelle pour les petits projets de classe.

Chaque classe disposera également de 800 euros pour des projets coopératifs de plus grande envergure tels les financements des transports et activités extérieures, classe de découverte, correspondants...

Les 1000 euros versés par le conseil général en fin d'année seront réinjectés dans le financement des classes de découverte.

La coopérative scolaire financera le projet cinémobile pour les 4 classes du cycle 2.

Un budget sera alloué pour l'E3D

Comme l'année dernière, des manifestations seront organisées par l'école pour permettre à la coopérative scolaire d'autres financements.

9. Projets et calendriers des manifestations

Projets de l'année :

- 2 classes de découvertes (classe de Mmes Acacio et Caumon) sur le thème du cinéma en mars près d'Angers.

-4 classes école et cinéma pour le cycle 2.

- 3 classes de ce1/ce2 pour la visite des grottes d'Arcy- sur -Cure et un atelier de pratique artistique pour le cycle 2 le mardi 28 avril 2020

-carnaval : samedi 14 mars

-kermesse : sauf impossibilité de salle, elle aura lieu le vendredi 12 juin avec une tombola.

- bibliothèque : Des parents se sont organisés pour faire vivre la bibliothèque scolaire en répertoriant et couvrant les livres et en aménageant l'espace, pour que des emprunts réguliers (ainsi que des conseils) puissent être effectués le mardi. C'est un atout précieux pour donner l'envie de lire aux enfants et ceux-ci attendent avec impatience le jour de bibliothèque. La directrice remercie très sincèrement ces parents bénévoles .**Nous lançons de nouveau un appel aux bonnes volontés (parents, grands-parents) pour venir les rejoindre car nous manquons de personnes pour pouvoir établir une alternance et il serait dommage que ces parents s'essouffent .**

Manifestations du premier trimestre :

- Nos goûters en fête : Vente de crêpes le 18 octobre à l'école.

Vente de gâteaux le 29 novembre à l'école

- 8 novembre : participation à l'exposition « les commerces de Vienne en val » organisée par la société historique de Vienne.

-11 novembre : commémoration.

- Un marché de Noël est prévu 30 novembre et 1^{er} décembre avec l'association des KIDS. L'école y présentera un stand pour récolter des fonds pour les classes de découverte (objets réalisés par les enfants).

-L'école organisera un marché de Noël et un goûter de Noël le vendredi veille des vacances côté maternelle.

- Les cm1/cm2 auront piscine du 9/12/2019 au 31/01/2020.

La directrice en profite pour remercier vivement l'association des KIDS viennois qui prend en charge ou soutient tout ou partie de ces manifestations soit en offrant une aide logistique soit au travers de dons. Certaines manifestations demandent plus de volontaires, si vous souhaitez vous joindre aux « kid's », vous pouvez les contacter à **leskidsviennois@gmail.com** ou au 06 87 73 17 41 (Mme Balatin).

Elle remercie également les parents qui s'investissent pour nous aider lors des goûters de vacances soit en faisant des crêpes soit en les vendant, et lors du marché de Noël.

10. Travaux

Tous les travaux inscrits au cahier de planification pour la période estivale et la période 1 ont été effectués. Nous remercions vivement les services municipaux pour leur travail de qualité et leur rapidité.

Questions diverses des parents d'élèves

A l'école :

Comment s'établit la surveillance de cours ?

En maternelle, deux enseignantes sont de service à chaque récréation. Elles sont postées près de l'abri vélo qui est un endroit central. Les ATSEM restent disponibles pour intervenir en cas de besoin (changes, wc, bobos)

En élémentaire, deux services de cours sont organisés : les classes de mesdames Bibard, Bruneau et Ballon pour le premier service et les classes de mesdames Montchâtre, Acacio et Caumon pour le second. Pour chaque récréation, deux enseignantes sont de service. Elles sont postées près du bâtiment des cp et ce1/ce2 ce qui permet de surveiller tous les endroits stratégiques (WC , préaux, cour).

Les services et les horaires ont été formalisés au premier conseil des maitres.

Quel est le nouveau système d'accès aux toilettes ?

La surveillance des toilettes et leur accès ont fait l'objet d'un point particulier en conseil des maitres de début d'année. Il a été décidé :

- de poursuivre la surveillance physique des toilettes en se postant dans le champ de vision.
- de mettre en place un système de pinces à linge (5 pour les filles et 5 pour les garçons) données comme pass pendant la récréation aux enfants qui en font la demande à l'adulte de service. Cela permet de limiter le nombre d'enfants dans les toilettes, de contrôler les éventuelles entrées autres que celles légitimées par un besoin naturel.
- De contrôler les entrées dans les wc. Si l'enfant n'a pas son pass, il est repris.

Après une première période d'essai, nous sommes satisfaits de ce nouveau système. Les toilettes sont plus calmes et les femmes de ménage constatent une plus grande propreté. Les enfants ont bien intégré ce nouveau dispositif. Nous le poursuivons donc.

L'aménagement du banc autour de l'arbre ne présente-t-il pas un danger (sauts, échardes, pointes...)?

Ce nouvel aménagement faisait partie de l'amélioration du climat scolaire dans la cour. Il permet un espace de tranquillité où les enfants peuvent jouer aux cartes, lire, discuter ensemble. Il a d'ailleurs été investi très rapidement et est apprécié des élèves. Sa bonne facture (poncé, pas de pointes) fait qu'il ne présente à priori pas de dangers.

Dangerosité sous les arbres : une cheville a été tordue à cause du dénivelé entre l'arbre et le bitume. Les copeaux de buis ne suffisent pas et sont dispersés.

La cour élémentaire dispose de trois arbres (ce qui est peu pour faire de l'ombre les jours de grosses chaleurs comme au mois de juin). Ceux-ci étaient en difficulté car leurs racines étaient recouvertes de goudron. A terme, ils allaient mourir. Nous avons profité du travail de réflexion sur l'aménagement de la cour et l'amélioration écologique de l'école pour casser la dalle béton et revenir à un matériau naturel (le copeau de bois). Le dénivelé entre les deux espaces a été la source d'un seul incident. Les copeaux dispersés sont régulièrement balayés par les services municipaux et également par les enfants. Il est cependant possible de remettre du sable sous les copeaux de manière à combler le dénivelé. Nous verrons alors si cela est suffisant avant de trouver une autre alternative éventuelle.

Une sécurisation de la maisonnette en maternelle serait judicieuse, cela éviterait à un enfant de tomber, comme cela a été le cas le mois dernier.

La maisonnette fait partie d'un ensemble lié au tobogan. Une commission des jeux devrait passer dans la commune pour établir une conformité ou non aux normes. Un seul incident sur cette structure a été à déplorer. Un tapis amortissant est sous la structure.

Quant est-il du billodrome mis en place l'année dernière ?

Le billodrome date de 3 ans. Il avait été enlevé car il était détérioré. Les enfants peuvent jouer aux billes sous le préau et sur les tables mis à disposition. En poursuivant l'aménagement de la cour, il est prévu de faire un vrai parcours au sol.

Lors d'une réunion de classe, les parents apprennent qu'il n'y aura pas de sorties scolaires pour cause de comportement de 3 ou 4 élèves. Qu'en est-il exactement ?

A la réunion de classe de septembre, l'enseignante a effectivement dit qu'elle n'envisageait pas de sorties à l'extérieur pour le moment et tant que certains enfants n'étaient pas en capacité d'observer les règles collectives de sécurité. L'amélioration des comportements et la présence d'une AVS vont faciliter les projets dont certains sont d'ores et déjà actés.

Plusieurs personnes se plaignent d'un enfant dont le comportement pose problème. Une lettre de parents a été transmise aux parents d'élèves à ce sujet. Quelles sont les actions mises en place par l'école ?

L'école met tout en œuvre pour assurer la sécurité de chaque enfant. Suite à cette lettre de parents, un protocole a été mis en place. Nous apporterons une réponse personnalisée aux parents après un temps de travail avec un membre de l'inspection.

Pendant les vacances, est-il prévu de mettre en places des matinées de soutien aux enfants en difficulté ?

Les stages de remise à niveau ne dépendent pas de la directrice. Ils sont proposés et organisés par l'Inspection. A ce jour, nous n'avons aucune information à ce sujet. Pour mémoire, sur l'année scolaire précédente, un stage était proposé aux vacances de printemps et un second l'été pour les élèves de cm1 et cm2 signalés.

Questions des parents d'élèves à la mairie :

Serait-il possible d'améliorer et ou de simplifier le moyen de paiement ? Serait-il possible d'informatiser les inscriptions ou de les garder en mémoire pour établir un pré remplissage l'année suivante ?

Un projet dans ce sens est à l'étude. Ce sera à la prochaine municipalité de décider sa mise en œuvre.

Manque de luminosité devant le bâtiment du périscolaire, serait-il possible de mettre un éclairage ?

Les travaux vont être fait. Un lampadaire doit être posé.

Par temps de pluie, l'accès à l'école est problématique (gadoue, flaque d'eau), serait-il possible d'envisager une réfection du sol soit par du calcaire compacté ou autre revêtement ?

Les employés municipaux ont comblé les trous avec du sable compacté.

A ce jour le sens interdit ne sert à rien. (Surtout pas temps de pluie, Pouvons-nous envisager un retour à une personne filtrant l'accès matin et soir ?

Nous constatons que certaines personnes (toujours les mêmes) s'autorisent le sens interdit aux heures d'entrées et de sorties, voire le prennent en sens inverse. Nous ne reviendrons pas sur cet arrêté contre un employé municipal en faction mais les gendarmes qui ont fait jusqu'alors de la prévention vont désormais verbaliser.

Quelle est l'organisation de la cantine ? Qu'en est-il de la commission cantine ? Est-ce que la proposition de faire participer les enfants serait une bonne idée ? (Nettoyage des tables après le service)

Le contrat avec le prestataire 7000 de Tigy a été renouvelé. Il n'y avait plus de commission de cantine pour des raisons logistiques (difficulté d'horaires pour se réunir sur des temps de travail). Pour autant, tout parent désirant venir manger à la cantine peut se faire connaître à la mairie.

Mr Thibaudat et Mme balatin sont venus sur le temps de cantine. Ils ont constaté qu'il y avait beaucoup de bruit et que les bancs n'étaient pas forcément une assise permettant la meilleure posture. Ils ont trouvé que l'encadrement des enfants et les pratiques pédagogiques pour investir les enfants étaient très bien et que de nombreuses actions étaient mise en place pour en faire un moment agréable. Pour autant, ils font le constat d'incivilités de la part des enfants, y compris en maternelle. Peut-être faudrait-il responsabiliser un peu plus les petits en leur demandant des petits services (mettre en tas les couverts, aider à passer la lingette...)

Un café des parents sera organisé le vendredi 6 décembre 18h 00 à l'école sur le thème de LA CANTINE avec la présence d'une diététicienne et du responsable prestataire.

La directrice remercie les membres du conseil d'école.

Le 5 novembre 2019

A Vienne en val

La directrice de l'école, présidente de séance la secrétaire de séance

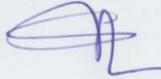


Le (date) 7 novembre 2018
à (lieu) Vienne en Val

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature

CAUTION Nagali



Ecole Primaire
Rue de l'Ancienne Gare
45510 Vienne-en-Val
Tél. : 02 38 58 83 49

Le secrétaire de séance,

Nom, prénom, signature

Gauth. Bureau

